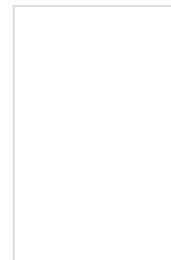

Promouvoir le compostage individuel

Cc du Gévaudan

9, Avenue Savorgnan de Brazza
48100 Marvejols
[Voir le site internet](#)
Julie Huynh
animateurplpd@cc-gevaudan.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Programme Local de Prévention des Déchets Sud Aubrac Gévaudan est porté par les 2 EPCI : La Communauté de Communes du Gévaudan (CCG) et La Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn (CC ALCT).

La pratique du compostage permet de réduire de 40 % le poids de notre poubelle. De plus, elle contribue à faire de sacré économie de transport et de traitement, et constitue un réel bénéfice pour nos plantations à moindre coût !

Pour inciter les habitants à composter, les 2 EPCI et le Conseil Départemental de la Lozère ont financé la majeure partie de l'achat des composteurs individuels. En effet pour 20 €, 300 foyers ont pu bénéficier d'1 composteur de 400 L + 1 bio-seau + 1 guide pratique.

Cette opération a connu un véritable succès en peu de temps (action communiquée de juin à novembre 2018).

Les composteurs sont fabriqués en bois localement par l'ESAT de Civergols.

Les personnes souhaitant bénéficier de l'offre ont dans un premier temps complété un formulaire de réservation ainsi qu'une charte d'engagement. Ces documents étaient disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Gévaudan (www.communes-gevaudan.fr). Des formulaires papier étaient également disponibles au sein des 27 mairies du territoire du PLPD.

La distribution des composteurs a été effectuée selon deux organisations distinctes :

- Pour la CC ALCT : aux jours et horaires d'ouverture des 3 déchèteries du territoire (Chanac, St Germain du Teil et Masegros Causses Gorges) ;
- Pour la CCG : dans les locaux techniques, à des dates précises fixées en interne.

Pour un EPCI, la volonté était de laisser le choix aux usagers du lieu et du moment de retrait (30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation).

Pour l'autre EPCI, la volonté était de pouvoir stocker les composteurs à l'abri, d'organiser plusieurs demi-journées de distribution (généralement deux par mois) et mobiliser 1 agent technique et l'animatrice du PLPD pour optimiser le temps dédié.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Promouvoir la pratique du compostage ;
-

Résultats quantitatifs

Sur la période juin 2018 à novembre 2018, le PLPD Sud Aubrac Gévaudan a distribué 300 composteurs soit un taux d'équipement de près de 4 %.

Sur la Communauté de Communes du Gévaudan, courant 2006-2007, une opération de vente de composteurs à prix réduit a été menée. 724 composteurs individuels de 400 L avaient été distribués aux ménages.

Si on tient compte d'une production de 145 kg/hab/an de déchets fermentescibles, on estime détourner grâce à l'opération de vente de composteurs à tarif réduit, environ 40 tonnes de déchets par an.

Sur les 300 composteurs distribués : 130 composteurs ont été vendus sur le territoire de la CC ALCT et 170 sur la CCG.

8 demi-journées de distribution ont été organisées sur la CCG.

Résultats qualitatifs

Initiative appréciée par la population, qui a été satisfaite également du matériel fourni avec le composteur : notice de montage, bio-seau, guide du compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Octobre-Novembre 2017 : Enquête compostage sur les 2 communautés de communes afin de connaître les attentes des habitants sur le sujet et estimer le nombre de composteurs. 130 foyers ont déclaré être intéressés par l'achat d'un composteur à tarif réduit ;
- Décembre 2017 : Plan d'actions du PLPD validé au comité de suivi PLPD ;
- Mars 2018 : Réflexion entre les 2 EPCI sur le prix à faire payer par l'utilisateur, nombre de composteurs à commander, moyen de répartition entre les 2 EPCI, mode de gestion des ventes... ;
- Mars-Avril 2018 : Validation et délibération des 2 EPCI pour lancer l'opération et commander 300 composteurs au tarif de 20 € ;
- Avril 2018 : Montage du dossier de demande de subvention auprès du CD 48 (aide à hauteur de 30 %) ;
- Avril 2018 : Marché pour l'acquisition des composteurs avec l'ESAT de Civergols ;
- Mai 2018 : Réalisation d'une charte d'engagement et d'un formulaire de réservations ;
- Fin mai-début juin 2018 : Communication, réalisation d'affiches et d'article de presse, site internet ;
- Juin 2018 : Briefer les agents techniques/administratifs des 2 EPCI sur l'organisation attendue ;
- Juin 2018 : Création de 4 tableurs de suivi à compléter pour les réservations à venir ; 100 premiers composteurs livrés ;
- Fin juin 2018 : 1^{ère} journée de distribution de 50 composteurs à la CCG ;
- Juillet 2018 : Livraison des 200 composteurs restants ;
- Juin à octobre 2018 : Communication régulière dans la presse locale mais aussi lors des événements, stand, ateliers animés par le PLPD. Autres relais de l'information : les 27 communes du territoire du PLPD ;
- Novembre 2018 : Dernières distributions et fin de l'opération (total : 300 composteurs distribués).

Moyens humains

- 1 chargée de prévention : Pilotage du projet, réalisation des documents de communication, réception et suivi des réservations sur les 2 EPCI, accueil téléphonique, gestion des commandes de matériel, envoi de mails et courriers de confirmation, animation sur les demi-journées de distribution sur une EPCI, suivi dossier d'aides... ;
- Agent technique à mobiliser pour la distribution ;
- 2 chargés administratifs : facturation des composteurs et titre.

Moyens financiers

Acquisition des composteurs et bio-seaux (subventionnés par le CD48 à 30%) : 19 806 €

Moyens techniques

Les composteurs placés en déchèterie sur la CC ALCT sont stockés à l'extérieur (pas de local). Les gardiens ont dû être d'autant plus vigilants. (1 vol sur 130)

A la CC du Gévaudan, le matériel a été stocké dans le garage technique.

Au moment de la distribution, il a également été proposé aux usagers de récupérer un autocollant stop pub et une étiquette « compostage » à coller sur leur bio-seau. (prévention des déchets)

Partenaires mobilisés

- L'ESAT de Civergols : fabrication des composteurs ;
- Quadria : fournisseur de bio-seaux ;
- Les 27 mairies du territoire du PLPD : relais de l'opération dans leur bulletin, site internet, affichage en mairie ;
- Le Conseil Départemental de la Lozère pour la réalisation du guide du compostage et partenaire financier de cette opération ;
- La presse locale pour la communication et la promotion de l'action.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est très répandue. Il faut toutefois prévoir un budget pour l'acquisition des composteurs.

Cette action peut être reproduite par d'autres collectivités qui cherchent à maîtriser les apports de déchets verts en déchèterie et réduire la part de déchets fermentescibles dans les OMR.

Diversifier les lieux de distribution des composteurs surtout sur des territoires relativement vastes.

Communiquer sur l'opération auprès de tous les partenaires identifiés.

Difficultés rencontrées

- Énergivore en temps : gestion des réservations, envoi de courriers et mails, suivi et relance, communication.
- Important de faire le point régulièrement avec les 2 EPCI (ne fonctionnent pas de la même façon sur le plan humain et technique, parfois difficile à mobiliser car manquent de temps) surtout lorsque les moyens humains sont limités.
- Anticiper l'espace de stockage des composteurs mais aussi les engins ou prestations adaptés pour la livraison (transpalettes, chariot élévateur...)
- Incompréhension de certains usagers sur les délais de réponses (le mail de confirmation ne pouvant être immédiat si les dates de distribution n'ont pas été fixées en interne avec les communautés de communes).
- Quantifier de manière la plus juste le nombre de composteurs à répartir sur les 2 EPCI. Exemple : engagement initial moins important d'un EPCI ... qui fait le constat par la suite que la demande est beaucoup plus importante sur son territoire).

Recommandations éventuelles

- Proposer des explications voire des démonstrations sur le compostage lors de la distribution d'un composteur ;
- Être à jour sur l'enregistrement des réservations au quotidien pour ne pas perdre le fil lors des nombreux appels téléphoniques ;
- Être attentif aux demandes des usagers ;
- Communiquer régulièrement auprès des agents administratifs et techniques au cours de l'opération, car des changements en terme d'organisation peuvent survenir.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | ECOEXEMPLARITE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie